

formation professionnelle, celui de la construction maritime? Songez à ce qui se produit actuellement, depuis que le gouvernement a abandonné le programme de construction maritime. Que dire des excellentes ventes de blé réalisées par le parti conservateur et de la vaste campagne de publicité commerciale lancée par le ministre du Commerce de l'époque, l'honorable George Hees? Que dire du programme des routes d'accès aux ressources et du rapport Bladen, prédécesseur de l'accord sur l'automobile? Que dire de la subvention de redressement accordée aux provinces atlantiques? Demandez aux citoyens des Maritimes qui a établi ce programme de redressement et quel a été son effet dans les régions atlantiques? Je prétends donc que le ministre n'a pas le droit d'affirmer que le parti libéral est entièrement responsable de la diminution du chômage. Je le signale aux députés, afin qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet.

Le ministre du Travail a parlé de l'introduction et de l'établissement du ministère de l'Industrie et de son importance. Il n'a guère duré que cinq ans, après quoi on l'a supprimé. On l'a anéanti. Bien qu'il ait débuté avec un personnel symbolique, il avait plus de 1,000 employés lorsqu'il a fermé ses portes. Parlez donc d'emploi! C'était là une des meilleures façons d'employer les gens—construire un empire au ministère de l'Industrie.

Lorsque j'ai entendu le chef de l'opposition (M. Stanfield) et d'autres députés parler de cette motion, j'ai été frappé de voir combien vide et stérile était cette juste société dont nous entendons si souvent parler. Nous voici au premier mois d'une année nouvelle et non seulement nous risquons de voir plus d'un demi-million de Canadiens sans travail, mais la situation a peu de chances de s'améliorer, si ce n'est avec le changement de saison. Un des aspects les plus désagréables de ce sujet très désagréable, c'est que les chiffres sur le chômage servent à mettre en relief les inégalités régionales dont nous souffrons au pays. On nous avait laissés entendre que l'un des premiers soucis du gouvernement actuel serait de mettre fin à ces inégalités. Rien n'a été fait.

Le Parlement siège depuis près de six mois. Nous avons eu des dialogues à satiété, des groupes d'étude innombrables, des promesses à profusion et même des défilés de mode internationaux, mais le gouvernement n'a rien fait. Je ne crois pas que tous les chiffres concernant le chômage régional aient été divulgués, mais ceux qui concernent la région atlantique l'ont été, je pense. Voici les chiffres du chômage régional: 7.1 p. 100 dans les provinces atlantiques, 6.8 p. 100 au Québec, 3 p. 100 en Ontario, 3.4 p. 100 dans les Prairies et 5.4 p. 100 en Colombie-Britannique. Ces chiffres confirment sûrement le mauvais état de notre économie nationale.

Le chômage ne plaît à personne. Nous reconnaissons tous sa gravité. Aujourd'hui, l'inflation s'étend et ses répercussions atteignent tout le monde, mais le gouvernement, en dépit de la guerre à la pauvreté, continue de l'activer. Le chômage s'aggrave de plus en plus. Le coût de la vie dépasse les moyens de millions de Canadiens. Pour celui qui est sans emploi, la situation est encore plus grave. La pire chose qui puisse arriver à une famille, c'est de voir celui qui la fait vivre perdre son emploi.

Le gouvernement doit faire face au problème. Il doit prévoir et organiser. Les ministériels ne trompent personne en tergiversant. Nous disposons de certains programmes très utiles au pays; le programme des travaux d'hiver, par exemple. Qu'en est-il advenu? On n'y a rien substitué. La caisse des prêts municipaux rendait de grands services aux municipalités. Quel a été son sort? Où sont allées les subventions pour la construction domiciliaire en hiver? Nous avons aussi un programme de travaux publics. Ce programme a été mis au rancart. Il a été discontinué. L'a-t-on remplacé? Mais non.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est six heures?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Puisqu'il est six heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à jeudi, à 2 heures de l'après-midi.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)